



Retrouvez toutes ces informations sur le site internet de la commune : [www.saintlegerprestroyes.fr](http://www.saintlegerprestroyes.fr)

### SACS JAUNES

08, et 22 juin  
(sacs à retirer en mairie ou au bureau de poste).

### MAIRIE DE SAINT LEGER PRES TROYES : Ouverture du secrétariat :

lundi 10h-12h, mercredi 8h-12h, jeudi 13h30-18h - Tél 03.25.41.73.78

mail : [mairie-de-st-leger-pres-troyes@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-st-leger-pres-troyes@wanadoo.fr)

### BUREAU DE POSTE : ouverture :

lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 11h – mardi de 13h30 à 16h – jeudi de 15h30 à 18h et samedi de 10h à 12h15. Tél 03.25.41.73.73

# Infos de la municipalité

Dimanche 24 juin à partir de 14h30 à Moussey : Fête des Ecoles

## FERMETURE DU BUREAU DE POSTE Samedi 16 juin

### ARRETE MUNICIPAL interdiction de consommation d'alcool sur les lieux publics

La consommation de boissons alcoolisées est interdite sur les espaces publics énumérés ci-après ainsi que dans un périmètre de 50 m autour desdits espaces :

- Ecole maternelle, 13 rue de la Planche
- Ecole primaire, 6 rue de l'église
- Terrains de sports, multisports et multi activités
- Halle sportive

Cette interdiction ne s'applique pas aux lieux de manifestations locales où la consommation d'alcool a été régulièrement autorisée.

### CANICULE, FORTES CHALEURS Adoptez les bons réflexes !

- ☞ Mouiller son corps et se ventiler
  - ☞ Boire environ 1.5 l d'eau par jour
  - ☞ Manger en quantité suffisante
  - ☞ Passer du temps dans un endroit frais
  - ☞ Donner des nouvelles à ses proches
- En cas de malaise, appeler le 15.

### ENTRETIEN DES TROTTOIRS, DES HAIES

Afin de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires, il est rappelé à tous les propriétaires ou locataires riverains d'une voie publique d'assurer l'entretien du trottoir devant chez eux (tonte, désherbage). Les arbres, arbustes et arbrisseaux de plus de 2m doivent être plantés en observant un retrait de 2m par rapport à l'alignement. Si ces arbres ou arbustes sont à moins de 2m, ils ne doivent pas dépasser 2m de hauteur. De plus, les propriétaires qui possèdent des terrains non bâtis (vergers, terrains), en zone bâtie, ont l'obligation de les entretenir régulièrement

### LES SAPEURS POMPIERS

remercient toutes les personnes qui ont participé au barbecue de l'Amicale et ainsi à la grande réussite de cette journée. Cette manifestation sera renouvelée en 2019.

### ATTENTION AUX BRUITS : rappel

Tondeuses, motoculteurs à moteur thermique... attention aux intensités sonores

**Autorisé les jours ouvrables**  
De 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30  
Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE Préparez vos vacances

Réservez vos livres dès maintenant. Les membres de la bibliothèque peuvent vous aider à choisir selon vos goûts, vos attentes, N'hésitez pas, notre bibliothèque doit vivre pour perdurer et n'oubliez pas qu'elle apporte beaucoup à nos écoliers. Ouverture : **mercredis de 16h à 18h et samedis de 15h à 17h**

### LA BOITE A LIRE

La bibliothèque est heureuse de constater que cette « boîte » fonctionne bien. N'hésitez pas prenez et (ou) déposez des livres, des revues...

### ATELIERS du VILL'AGE - salle ANNEXE Jean Phocion -

Les personnes de **60 ans et plus** sont invitées par la Maison de la Nutrition à participer à des séquences éducatives « **Retraite et fourchette** », **salle annexe :**

- **11 juin de 14h à 16h** : faites de votre alimentation votre alliée santé

- **18 juin de 10h à 12h** : les étiquettes à la loupe  
- **25 juin de 14h à 17h** : manger en conscience, animées par un diététicien (et un sophrologue le 25 juin)

**N'hésitez pas à participer, c'est gratuit :**

Inscriptions et renseignements au  
03.26.48.00.00

### BENNES A VERRE, PAPIER et TEXTILE

Il est fréquent de trouver sur place, des cartons, des sacs plastiques, ou autres déchets, de déposés au pied. Si vous utilisez un contenant pour transporter vos verres ou vos papiers, ramenez-le et si c'est un carton mettez-le dans un sac jaune, si c'est un sac plastique non recyclable dans votre container. Ce site doit rester propre afin d'éviter les débordements. Merci

### LE SENTIER DE RANDONNEE PEDESTRE DU HERISSON

(conçu par le élèves de CM1 entre 2014 et 2015)

Ce sentier du hérisson est le résultat d'un travail fructueux entre les élèves de CM1 et la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

*En empruntant ce sentier, nous découvrons la plaine cultivée qui borde Troyes au sud-ouest. Celle-ci est située entre la vallée de la Seine et le pays d'Othe qui laisse apercevoir la colline de Bouilly. Nous traversons aussi des bois de feuillus qui entourent notre village....*

Plan au verso de cette feuille